

Conseil Municipal

Procès-Verbal de la séance du mercredi 8 juillet 2026

Le Conseil Municipal s'est réuni le mercredi 8 juillet 2026 à 18 heures, selon convocation du 1^{er} juillet 2026.

Etaient Présents : Monsieur Michel ROUSSEAU Maire, Messieurs Jacky DUPLOUICH, Didier BAIGE Adjoints. Madame Élise THIBAUD, Adjointe. Mesdames Aurore DOMONT, Emeline GOURMEL, Lise KNIES, Karina LYPKA, conseillères municipales. Messieurs Patrick CLAUSS, Jérôme CURNIL, Stéphane MENU, conseillers municipaux.

Madame Elise THIBAUD 2^{ème} Adjointe a été désignée secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

***Sur proposition de Monsieur le Maire, une minute de silence est observée en hommage à LYHANNA**

I- Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 27 mai 2026
- Approbation du procès-verbal de la séance du 5 juin 2026
- Décisions modificatives N°1/2026 et N°2/2026 au budget primitif 2026
- Choix de l'entreprise pour l'acquisition de matériel roulant
- Choix de l'entreprise pour les travaux d'entretien de la voirie
- Sécurisation de la cour de l'école : Devis pour la réalisation de 2 portails
- Demande de subvention de l'association des parents d'élèves du RPI (HiDoLe)
- Demande de subvention de la part du Secours Populaire
- Création d'une servitude sur le chemin cadastré section ZA N°17
Bail emphytéotique affaire Maret Jean-Pierre/Triangle
- Avenant à constitution de servitudes portant la servitude de 40 ans à 80 ans
Projet NEOEN « Moulin à vent »
- Convention de partenariat avec le MEDICOBUS CPTS NORD-EST 87
- Projet d'extension du Parc d'Activités de la Croisière
- Approbation du montant de la redevance d'occupation du domaine public ENEDIS
- Désignation d'un élu référent communal « déchets et économie circulaire »
- Nomination d'un correspondant « incendie et secours » demande de la Préfecture
- Adhésion à la fourrière pour 2026
- Questions et informations diverses.

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

II-Approbation des procès-verbaux des séances du 27 mai 2026 et du 5 juin 2026

Le Maire demande aux membres du conseil s'ils ont des observations à formuler sur les procès-verbaux des réunions ci-dessus.

Aucune observation n'étant formulée les procès-verbaux sont approuvés à l'unanimité.

Les procès-verbaux du 27 mai 2026 et du 5 juin 2026 sont ainsi arrêtés.

III- Décisions modificatives N°1/2026 et N°2/2026 au budget primitif 2026

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'effectuer les décisions modificatives ci-après sur le budget principal 2026.

Sections	Chapitres	Articles	Diminution de crédits	Ajout de crédits
Fonctionnement Recettes DM N°1/2026	042	7817 Provisions	- 460.12 €	
	78	7817 Provisions		+ 460.12 €
		Total	- 460.12	+ 460.12 €
Investissement Recettes DM N°2/2026	041	21318 Autres bâtiments publics		+ 2 686.47
	21	21318 Autres bâtiments publics	- 2 686.47	
		Total	- 2 686.47	+ 2 686.47

Les membres du conseil approuvent les décisions modificatives ci-dessus à 11 voix POUR.

IV- Choix de l'entreprise pour l'acquisition de matériel roulant

Le Maire rappelle au conseil qu'une mise en concurrence a été lancée pour l'acquisition d'un tracteur avec chargeur et d'un broyeur d'accotement.

Messieurs Didier Baige et Jérôme Cournil en charge de ce dossier présentent l'analyse des offres suite à l'ouverture des plis du 23 juin dernier.

Le conseil après avoir pris connaissance de l'ensemble des documents relatifs à l'analyse des offres point par point décide de retenir à l'unanimité des membres :

L'offre de la société BL PRO de la Souterraine :

- Tracteur d'occasion marque MASSEY FERGUSON d'un montant de 84 500 € H.T, soit 101 400 € T.T.C., reprise de l'ancien tracteur pour 16 000 €. H.T.

L'offre des établissements MARIDAT de Colondannes :

- Broyeur neuf marque DESVOYS d'un montant de 12 000 € H.T, soit 14 400 € T.T.C., reprise de l'ancien broyeur pour un montant de 3 000 €. H.T.

Le conseil décide d'amortir le tracteur MASSEY FERGUSON sur 7 ans et le broyeur DEVOYS sur 5 ans.

V- Choix de l'entreprise pour les travaux d'entretien de la voirie

Le Maire présente les devis des entreprises Courcelle - Massy TP et Loizeau pour la réalisation de travaux sur les voies communales et demande aux membres du conseil de se prononcer sur les propositions suivantes :

Madame Emeline Gourmel demande des précisions sur les différents types de travaux.

Après avoir pris connaissance des détails des devis, le conseil municipal décide de retenir les entreprises suivantes à 11 voix POUR et autorise le Maire à signer les devis correspondants.

Village des Faîtes :

Devis de l'entreprise Courcelle pour un coût de 10 442.40 €

Village des Ecures :

Devis de l'entreprise Courcelle pour un coût de 2 580.00 €

Village du Petit Montméraud :

Devis de l'entreprise MASSY TP pour un coût de 3 823.24 €

Le Bourg :

Devis de l'entreprise MASSY TP pour un coût de 7 815.00 €

Le montant total des travaux s'élève à 24 660.64 €

***En raison d'un incendie survenu dans la commune voisine, le Maire quitte la séance à 19 heures. En son absence la séance est présidée par Monsieur Jacky Duplouich, 1^{er} Adjoint.**

VI- Sécurisation de la cour de l'école : Devis pour la réalisation de 2 portails

Monsieur Duplouich informe le conseil que la cour de l'école présente un besoin de sécurisation afin d'assurer la sécurité des élèves, du personnel enseignant, des usagers de l'école et de prévenir tout risque d'intrusion, des devis ont été sollicités auprès de l'entreprise Marchadier pour la réalisation de 2 portails.

L'ensemble de la prestation 2 portails avec la pose est présenté sur un seul devis et s'élève à 1 525.00 € H.T soit 1 830.00 € T.T.C.

Après avoir pris connaissance des plans et après discussion ; les membres du conseil approuvent à l'unanimité la proposition ci-dessus, autorisent le Maire à engager les dépenses correspondantes.

VII- Demande de subvention de l'association des parents d'élèves du RPI (HiDoLe)

Madame Lise Kniès, membre de l'association des parents d'élèves ne participe ni au débat ni au vote. Après examen de la demande, le conseil attribue la somme de 400 € à l'association des parents d'élèves du RPI à 9 voix POUR.

VIII Demande de subvention de la part du « Secours Populaire »

Le président de séance présente le dossier. Après examen de celui-ci, le conseil souhaite que ce point soit reporté lors d'une prochaine séance étant donné que le bilan financier de l'association n'a pas été fourni. Le conseil demande au président qu'un courrier soit adressé au secours Populaire.

IX - Création d'une servitude sur le chemin cadastré section ZA N°17

Bail emphytéotique affaire Maret Jean-Pierre/Triangle

Le Président expose au conseil municipal que le propriétaire des parcelles cadastrées section ZA N° 86/88/90/92 situées à Viville sollicite la création d'une servitude de passage sur le chemin communal cadastré section ZA N°17 afin de permettre l'accès aux parcelles ci-dessus et de réaliser un projet de construction.

Le conseil propose de consentir à 9 voix POUR et 1 ABSTENTION, une servitude de passage au profit des parcelles ZA N° 86/88/90/92 grevant le chemin cadastré section ZA N° 17 selon les modalités définies sur le plan annexé à la présente délibération.

Le président de séance propose qu'un constat d'huissier soit réalisé avant le début du projet de construction, les membres du conseil sont favorables à cette proposition et souhaitent que les frais relatifs au constat soient pris en charge par le bénéficiaire de la servitude.

X Avenant à constitution de servitudes portant la servitude de 40 ans à 80 ans « Projet NEOEN « Moulin à vent »

Madame Élise Thibaud, Messieurs Didier Baige et Jérôme Cournil étant concernés par ce projet, quittent la salle, ne participent ni au débat ni au vote.

Le président rappelle que par acte notarié reçu par Maître Guillaume LORISSON, notaire à DIJON, le 09 avril 2026, il a été constitué diverses servitudes permanentes ou temporaires au profit de la CENTRALE EOLIENNE DU MOULIN A VENT.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser son Maire à signer un avenant audit acte de constitution de servitudes afin d'augmenter la durée des servitudes, initialement conclues pour quarante (40) ans, et désormais pour quatre-vingts (80) ans.

Le conseil municipal à 7 voix POUR autorise le Maire ou son représentant à signer un avenant à constitution de servitudes pour porter la durée des servitudes de 40 ans à 80 ans.

XI- Convention de partenariat avec le MEDICOBUS CPTS NORD-EST 87

Le Président présente au conseil une proposition de convention entre la mairie et l'association CPTS (MEDICOBUS) celle-ci a pour objet de définir les modalités de mise à disposition des équipements locaux ainsi que les engagements respectifs de de chaque partie.

Après discussion, le conseil approuve à l'unanimité la convention et autorise le Maire ou son représentant à la signer.

XII- Projet d'extension du Parc d'Activités de la Croisière

Le président soumet au conseil le projet de délibération relatif à la concertation préalable à l'extension du parc d'activités de la Croisière.

Après discussion, le conseil, conscient que cette extension peut être un point positif pour accueillir de nouvelles entreprises et favoriser la création d'emplois au bénéfice de notre territoire ; est favorable à l'unanimité à l'extension de la zone d'activités.

XIII- Approbation du montant de la redevance d'occupation du domaine public ENEDIS

Le Maire informe les Membres du Conseil Municipal que le montant de la redevance d'occupation du domaine public relatif aux ouvrages de réseaux publics de transport et de distribution d'électricité pour 2026 est de 245 €. Celui-ci est approuvé à 10 voix POUR par le Conseil Municipal.

XIV- Désignation d'un élu référent communal « déchets et économie circulaire »

Madame Karina LYPKA souhaitant s'investir sur la thématique « Déchets et économie circulaire » est désignée par le conseil municipal pour être référente communale.

XV- Nomination d'un correspondant « incendie et secours »

Monsieur Patrick Claus accepte les missions de correspondant « incendie et secours ».

XVI- Adhésion à la fourrière pour 2026

Le président soumet au conseil un projet de convention avec la fourrière départementale de la Haute-Vienne (enlèvement et garde des animaux).

Pour cette adhésion, il est demandé à la commune une participation de 1.22 €/habitant pour l'année 2026. Après discussion, le conseil, à 10 voix CONTRE, ne souhaite pas signer la convention, un courrier sera adressé à la fourrière.

Madame Aurore Domont, propose d'être référence au niveau de la commune pour les chats ou chiens errants étant donné qu'elle est en contact avec l'association Humani'Pattes située à Cromac.

XVII-Questions et informations diverses

Intervention de Monsieur Jacky Duplouich

***Devis pour l'acquisition de chaises pour la salle des fêtes**

Le devis établi par la société « Sprint » est présenté au conseil. Au vu du montant, le conseil demande au président de faire établir de nouveaux devis.

***voirie communale**

Le président donne lecture d'un mail reçu en mairie relatif à des problèmes d'écoulement des eaux au niveau du Moulin du Château. Monsieur Baige en charge de la voirie informe le conseil qu'il s'est rendu sur place avec Monsieur le Maire et une entreprise, la commune est en attente d'un devis.

***Village du Maubert**

Le président donne lecture d'un courrier signés par les habitants du village sollicitant des panneaux pour limiter la vitesse à 30 km/h sur l'ensemble du hameau ainsi qu'un panneau « interdit sauf riverains ». Monsieur Baige en charge de la voirie propose de prendre contact avec Monsieur Pétorin,

technicien voirie de la communauté de communes du Haut Limousin en Marche pour obtenir des conseils sur la réglementation et les panneaux à mettre en place.

Le président donne lecture d'un mail reçu par un habitant de ce même village concernant la reprise d'un terrain abandonné depuis de nombreuses années.

Le conseil suggère qu'une procédure de biens sans maître soit engagée.

Intervention de Madame Élise Thibaud

*Acquisition de jeux

Madame Thibaud présente un devis de la société « Comat et Valco » concernant l'achat de jeux pour aménager l'aire de jeux de notre camping. Compte-tenu que le coût de la pose des jeux est quasiment équivalent à celui de leur achat, elle souhaite savoir s'il serait possible d'étudier une installation par les cantonniers Jean-Luc et Vincent.

Monsieur BAIGE, responsables des adjoints techniques doit se renseigner auprès d'eux pour connaître leur disponibilité et leurs compétences nécessaires pour que les normes de sécurité soient respectées.

*Séminaire des élus

Madame Thibaud donne le compte-rendu du séminaire des élus communautaires qui s'est déroulé le 3 juillet dernier à Le Dorat ayant pour objet l'état des lieux et les perspectives d'évolution et valorisation des énergies renouvelables (éolien, photovoltaïque, poste source de Foulventour).

Intervention de Monsieur Jacky Duplouich

*Porte cochère de l'entrée des locataires

Monsieur Duplouich a sollicité un devis auprès de la société Chalais pour la sécurisation de la porte cochère servant de passage pour les locataires au-dessus de la mairie et ayant un accès à la cour de l'école. Après discussion, le conseil souhaite attendre que les 2 portails de la cour de l'école soient installés avant de valider le devis.

*Terrain de pétanque

Suite aux dégradations de la porte du local pétanque, Monsieur Duplouich informe le conseil qu'il s'est renseigné auprès de la société DALKIA pour la mise en place d'un système de surveillance.

Un rendez-vous avec la société DALKIA est prévu sur place.

*Commission OM

Monsieur Duplouich donne le compte-rendu de la commission tri, et traitement des déchets ménagers. Une présentation de la thématique déchets et un état des lieux actuels (collecte des OM, collecte des recyclables, le budget, le fichier usager) a été faite par le Vice-président. Une future commission aura lieu en septembre 2026.

Intervention de Monsieur Stéphane Menu

*RN145

Monsieur Menu demande si la mairie a reçu une réponse au courrier envoyé à la DIRCO, Monsieur Duplouich l'informe qu'aucune réponse n'a été reçue à ce jour.

Monsieur Menu souhaite qu'une relance soit adressée à la DIRCO et qu'un rendez-vous soit organisé sur place.

Intervention de Madame Lise Knies

*Commission tourisme et aire d'accueil des gens du voyage

Madame Knies donne le compte-rendu de la commission.

- Présentation de l'aire d'accueil des gens du voyage de Bellac
- Phase 2 de la voie verte
- SPL Société Publique Locale « Terres du Limousin »

Lors de la réunion, il est demandé que soit envoyé à chaque commune des informations concernant la SPL et la valorisation touristique de la CCHLeM. Monsieur Duplouich suggère qu'une info sur la SPL soit intégrée dans notre prochain bulletin municipal.

Intervention de Monsieur Jérôme Cournil

*Problème de branches

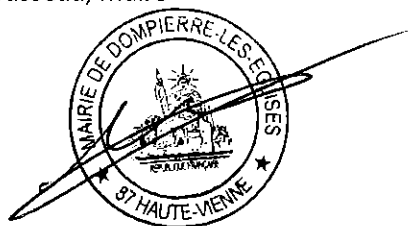
Monsieur Cournil signale au conseil que des branches empiètent sur la voie au niveau du restaurant et créent des difficultés pour le passage des engins agricoles.

Monsieur Baige demandera à Jean-Luc et Vincent d'élaguer ces arbres.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à vingt-deux heures et vingt-trois minutes.

Signatures :

Michel Rousseau, Maire



Elise Thibaud, Secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

Jacky Duplouich, Président de séance

